

États financiers

Plan *REEEFLEX*

pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020



KALEIDO

Le Plan *REEE FLEX*

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant.....	3-4
États financiers	
États de la situation financière	5
États du résultat net et du résultat global	6
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats.....	7-8
Tableaux des flux de trésorerie	9
Inventaire du portefeuille.....	10-22
Notes complémentaires.....	23-37
Annexes	
Conventions de plans de bourses d'études (non audité)	38
Paiements d'aide aux études (non audité)	39-40

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux souscripteurs du
Plan REEFLEX

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Plan REEFLEX (le « Plan »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états du résultat net et du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Plan aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Plan conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations contenues dans ce rapport de gestion, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Plan à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Plan ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Plan.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Plan.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Plan à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Plan à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Benoit Patry.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Québec, Québec

24 mars 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A110092

États de la situation financière

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
(en milliers de \$ canadiens)			
Actifs			
Trésorerie		1 813	1 529
Solde de règlement sur vente		4 086	19 912
Autres débiteurs	6	3 421	170
Dividendes à recevoir		305	306
Intérêts à recevoir		5 261	4 886
Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir		2 120	2 109
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir		10 677	10 406
Placements	4	1 132 679	1 044 812
		1 160 362	1 084 130
Passifs			
Solde de règlement sur achat		4 139	19 890
Fournisseurs et autres créditeurs	7	2 228	1 625
Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à rembourser		1 212	1 135
		7 579	22 650
Actif net attribuable aux contrats		1 152 783	1 061 480

Approuvé par

[Yves Lacasse] _____ Président du conseil d'administration

[Albert Caponi] _____ Président du comité d'audit et de gestion de risques

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États du résultat net et du résultat global

pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

Notes 2021 2020

Produits des activités ordinaires

Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études	22 679	21 580
Dividendes	4 232	4 611
Gain réalisé sur cession de placements	23 621	18 731
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée sur les placements	(22 728)	27 892

27 804 72 814

Charges opérationnelles

Frais de courtage	53	119
Frais de taxes américaines	153	105
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	1 043	906
Honoraires du fiduciaire	23	21
Honoraires du gardien de valeurs	182	162
Honoraires d'administration	9 15 669	13 096
Honoraires du comité d'examen indépendant	22	20

17 145 14 429

Résultat net et résultat global attribuable aux contrats

10 659 58 385

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2020	584 077	75 852	35 052	233 742	42 898	79 509	10 350	1 061 480
Résultat net et résultat global de la période	-	-	5 673	-	4 228	-	758	10 659
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	91 454	-	-	-	-	-	-	91 454
Variation de l'ORFSE	-	4 502	-	-	-	-	-	4 502
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	25 417	-	10 760	-	36 177
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	-	69	-	11	-	80
	91 454	4 502	-	25 486	-	10 771	-	132 213
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(22 425)	-	-	-	-	-	-	(22 425)
Retrait de l'épargne avant échéance	(5 298)	-	-	-	-	-	-	(5 298)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(1 300)	-	-	-	-	-	(1 300)
Variation de l'ORFSE	-	-	(4 502)	-	-	-	-	(4 502)
Transferts entre plans	(32)	-	-	(67)	(12)	(7)	(1)	(119)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(501)	-	(501)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(1 205)	(137)	(340)	(27)	(1 709)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(6 320)	(2 065)	(2 515)	(538)	(11 438)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(1)	-	(108)	-	(22)	(131)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(4 146)	-	-	-	-	(4 146)
	(27 755)	(1 300)	(8 649)	(7 592)	(2 322)	(3 363)	(588)	(51 569)
Actif net au 31 décembre 2021	647 776	79 054	32 076	251 636	44 804	86 917	10 520	1 152 783

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux contrats

pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

	Épargne des souscripteurs	ORFSE	Compte PAE	SCEE	Revenus cumulés SCEE	IQEE	Revenus cumulés IQEE	Total
Actif net au 31 décembre 2019	518 475	63 697	7 643	213 001	32 258	71 916	7 263	914 253
Résultat net et résultat global de la période	-	-	42 987	-	11 962	-	3 436	58 385
Augmentation								
Épargne des souscripteurs	86 071	-	-	-	-	-	-	86 071
Variation de l'ORFSE	-	13 029	-	-	-	-	-	13 029
Subventions reçues des gouvernements	-	-	-	25 431	-	10 413	-	35 844
Transferts reçus d'autres promoteurs	-	-	-	149	-	26	-	175
	86 071	13 029	-	25 580	-	10 439	-	135 119
Diminution								
Remboursement d'épargne à l'échéance	(15 583)	-	-	-	-	-	-	(15 583)
Retrait de l'épargne avant échéance	(4 714)	-	-	-	-	-	-	(4 714)
Remboursement des frais de souscription à l'échéance	-	(874)	-	-	-	-	-	(874)
Variation de l'ORFSE	-	-	(13 029)	-	-	-	-	(13 029)
Transferts entre plans	(172)	-	-	(231)	(38)	(44)	(5)	(490)
Subventions remboursées au gouvernement	-	-	-	-	-	(1 005)	-	(1 005)
Transferts vers d'autres promoteurs	-	-	-	(1 066)	(111)	(291)	(21)	(1 489)
Subventions et revenus sur subventions versées	-	-	-	(3 542)	(1 011)	(1 506)	(290)	(6 349)
Transferts de revenus cumulés sur subventions aux fins de paiement à un établissement d'enseignement agréé	-	-	(9)	-	(162)	-	(33)	(204)
Paiements d'aide aux études (PAE)	-	-	(2 540)	-	-	-	-	(2 540)
	(20 469)	(874)	(15 578)	(4 839)	(1 322)	(2 846)	(349)	(46 277)
Actif net au 31 décembre 2020	584 077	75 852	35 052	233 742	42 898	79 509	10 350	1 061 480

Tableaux des flux de trésorerie

pour les exercices terminés les 31 décembre
(en milliers de \$ canadiens)

2021 2020

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Revenus perçus		
Intérêts	22 304	20 766
Dividendes	4 135	4 592

26 439 25 358

Charges opérationnelles payées

Frais de courtage	(53)	(119)
Frais de taxes américaines	(153)	(105)
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	(850)	(904)
Honoraires du fiduciaire	(24)	(16)
Honoraires du gardien de valeurs	(193)	(146)
Honoraires d'administration	(15 400)	(13 944)
Honoraires du comité d'examen indépendant	(22)	(20)

(16 695) (15 254)

Autres activités opérationnelles

Cession de placements	792 154	865 382
Acquisition de placements	(878 942)	(969 220)

(86 788) (103 838)

Flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles

(77 044) (93 734)

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Épargne reçue	90 428	91 420
Épargne versée à d'autres promoteurs	(2 225)	(1 797)
Remboursements d'épargne aux souscripteurs	(27 708)	(20 299)
SCEE et revenus sur SCEE reçus (nets des transferts aux autres promoteurs)	24 132	24 217
IQEE et revenus sur IQEE reçus	10 500	10 251
IQEE et revenus sur IQEE versés	(791)	(882)
Transferts entre plans	(119)	(490)
Remboursement des frais de souscription	(1 298)	(875)
Paiements d'aide aux études (PAE)	(15 591)	(8 892)

Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement

77 328 92 653

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie

284 (1 081)

Trésorerie au début de l'exercice

1 529 2 610

Trésorerie à la fin de l'exercice

1 813 1 529

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Placements à court terme					
39 163	Encaisse		-	39 163	39 163
11 562	Province de l'Ontario	2 juin 2022	3,150	12 029	11 694
5 400	Province de l'Ontario	8 mars 2022	1,350	5 428	5 411
4 750	Exportation et développement Canada	1 sept. 2022	1,800	4 869	4 787
3 000	Province de l'Alberta	1 sept. 2022	1,600	2 977	3 020
2 300	La Banque de Nouvelle-Écosse	8 nov. 2022	2,360	2 335	2 329
2 250	Ville de Saguenay	20 avr. 2022	1,850	2 216	2 258
1 901	Cash sweep		-	1 901	1 901
1 284	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2022	0,650	1 281	1 279
1 035	Ville de Lévis	4 juin 2022	2,100	1 026	1 041
1 000	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	11 juin 2022	2,000	992	1 005
779	Ville de Sept-Îles	25 sept. 2022	2,100	773	785
725	Municipalité régionale de Niagara	24 juil. 2022	1,950	725	729
600	Ville de Sainte Catherine	23 avr. 2022	2,100	595	603
500	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2022	0,750	499	499
300	Société de transport de l'Outaouais	12 sept. 2022	1,900	298	302
300	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2022	0,700	299	299
112	Ville de Val-d'Or	25 oct. 2022	2,450	110	113
100	Ville de Longueuil	14 nov. 2022	2,300	99	101
Total - Placements à court terme				77 615	77 319

Obligations

Obligations émises ou garanties par une province canadienne

39 622	Province de l'Ontario	2 juin 2028	2,900	42 279	42 336
37 327	Province de l'Ontario	2 juin 2030	2,050	38 896	37 637
33 574	Province de l'Ontario	1 févr. 2027	1,850	34 942	33 959
32 144	Province de l'Ontario	2 juin 2031	2,150	32 271	32 474
29 386	Province de l'Ontario	2 juin 2024	3,500	31 558	30 913
29 763	Province de Québec	1 sept. 2023	3,000	31 044	30 724
28 184	Province de l'Ontario	2 juin 2025	2,600	29 408	29 254
19 137	Province de l'Ontario	8 mars 2033	5,850	27 293	26 014
21 402	Province de Québec	1 sept. 2024	3,750	23 109	22 776
21 197	Province de l'Ontario	2 juin 2023	2,850	21 855	21 745
20 685	Province de Québec	1 sept. 2025	2,750	22 089	21 653
19 660	Province de Québec	27 mai 2031	2,100	20 012	19 923
19 119	Province de Québec	1 sept. 2030	1,900	19 967	19 087
13 565	Province de l'Ontario	2 juin 2029	2,700	14 351	14 354
12 385	Province de l'Ontario	2 juin 2026	2,400	12 839	12 828
11 507	Province de Québec	1 sept. 2029	2,300	11 962	11 885
11 333	Province de l'Ontario	2 juin 2027	2,600	11 772	11 876
10 621	Province de Québec	1 sept. 2028	2,750	11 011	11 287
10 621	Province de Québec	1 sept. 2027	2,750	11 045	11 247
10 405	Province de Québec	1 sept. 2026	2,500	10 722	10 847
10 060	Province de l'Ontario	1 nov. 2029	1,550	10 032	9 830
9 564	Province de l'Ontario	8 sept. 2023	2,600	9 781	9 807

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une province canadienne (suite)					
8 851	Province de l'Ontario	5 févr. 2025	2,650	9 274	9 190
7 611	Province de Québec	13 févr. 2027	1,850	7 648	7 717
7 219	Province de l'Ontario	8 sept. 2025	1,750	7 399	7 288
7 000	Financière CDP inc.	19 oct. 2026	1,500	6 988	6 973
6 630	Province de Québec	22 févr. 2024	2,250	6 689	6 785
6 118	Province de l'Ontario	2 déc. 2030	1,350	5 993	5 802
4 055	Province de Québec	1 oct. 2029	6,000	5 488	5 253
3 669	Province de l'Ontario	8 mars 2029	6,500	4 998	4 810
3 649	Province de Québec	1 avr. 2026	8,500	5 068	4 682
3 059	Province de Québec	16 janv. 2023	9,375	3 747	3 327
3 277	Province de l'Ontario	2 déc. 2031	2,250	3 298	3 324
2 757	Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 juin 2028	2,850	2 742	2 912
2 442	Province de la Saskatchewan	2 juin 2030	2,200	2 588	2 487
2 084	Province de Québec	6 juil. 2025	2,600	2 188	2 169
2 100	Province de l'Alberta	1 juin 2030	2,050	2 117	2 109
1 749	Province de l'Ontario	8 sept. 2027	1,050	1 743	1 688
1 095	Province de l'Ontario	2 juin 2035	5,600	1 501	1 509
1 072	Hydro Québec	15 août 2031	6,000	1 476	1 442
1 306	Province de l'Ontario	27 janv. 2023	1,950	1 313	1 322
955	Province de l'Ontario	2 juin 2031	6,200	1 309	1 299
1 112	Province de Québec	1 mars 2023	2,450	1 134	1 133
1 000	Province du Manitoba	2 juin 2028	3,000	989	1 073
1 095	Ontario Teachers' Finance Trust	19 oct. 2027	1,100	1 089	1 053
986	Province de l'Ontario	8 sept. 2026	1,350	983	976
700	Hydro Ontario	22 juin 2026	8,250	990	897
638	Province de l'Ontario	2 déc. 2025	8,500	888	805
675	Province de l'Ontario	8 sept. 2023	8,100	866	753
656	OPB Finance Trust	25 janv. 2027	2,980	676	689
493	Province de l'Ontario	7 févr. 2024	7,500	623	556
444	OPB Finance Trust	24 mai 2023	2,900	454	455
198	OPB Finance Trust	2 févr. 2026	2,950	204	208
				570 701	563 142

Obligations émises ou garanties par une municipalité

5 505	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2025	1,000	5 441	5 326
4 800	TransLink	4 juin 2025	3,050	5 110	5 043
4 850	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	17 juin 2025	1,300	4 861	4 767
3 807	Ville de Toronto	21 mai 2024	3,400	3 932	3 991
4 000	Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche	9 sept. 2025	1,000	3 932	3 879
3 400	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2026	1,750	3 371	3 363
3 030	Ville de Mascouche	7 oct. 2025	0,950	3 000	2 930
3 000	Ville de Sainte-Marthe-Sur-Le-Lac	9 sept. 2025	1,100	2 984	2 920
2 634	Ville de Beloeil	15 oct. 2025	0,950	2 607	2 547

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
2 128	Ville de Laval	21 mars 2028	3,000	2 112	2 262
2 000	Ville de Saint-Lambert	17 oct. 2023	3,000	1 974	2 055
2 000	Réseau de transport de la Capitale	14 juin 2026	1,300	1 989	1 946
1 850	Ville de Québec	20 déc. 2027	2,650	1 800	1 928
1 985	Ville de Saint-Joseph-de-Beauce	23 sept. 2026	1,250	1 955	1 921
1 852	Ville de St-Hyacinthe	17 oct. 2023	3,000	1 828	1 903
1 800	Ville de Brossard	25 juil. 2023	2,900	1 780	1 843
1 800	Ville de Lévis	4 juin 2023	2,200	1 780	1 823
1 525	Société de transport de Lévis	9 juil. 2025	1,200	1 505	1 493
1 460	Réseau de transport métropolitain	30 avr. 2026	1,350	1 440	1 425
1 424	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	23 août 2026	1,350	1 402	1 386
1 250	Ville de Montréal	1 sept. 2023	3,500	1 353	1 299
1 324	Ville de Mascouche	7 oct. 2024	0,800	1 312	1 292
1 165	Finances municipales de la Colombie-Britannique	23 oct. 2028	3,050	1 161	1 255
1 251	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2023	0,800	1 246	1 235
1 160	Ville de Trois-Rivières	18 avr. 2028	3,000	1 140	1 218
1 243	Réseau de transport de la Capitale	18 nov. 2024	0,900	1 234	1 214
1 000	Ville de Longueuil	19 juil. 2023	2,800	988	1 022
1 000	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	11 juin 2023	2,100	991	1 011
1 000	Ville de Longueuil	12 juil. 2026	1,450	1 001	979
1 000	Ville de Saint-Joseph-de-Sorel	26 août 2026	1,250	985	968
1 000	TransLink	3 juil. 2030	1,600	1 000	965
900	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2025	1,000	887	870
806	Ville de Sept-Îles	25 sept. 2023	2,150	798	816
725	Ville de Saint-Jérôme	14 nov. 2029	2,450	708	733
710	Ville de Terrebonne	10 sept. 2024	2,000	701	716
670	Ville de Montréal	1 sept. 2026	2,750	672	701
650	Ville de Lévis	9 mars 2026	2,950	637	677
655	Ville de Sainte Catherine	23 avr. 2023	2,200	648	663
625	Ville de Candiac	31 juil. 2023	2,750	615	638
590	Ville de Lévis	5 juin 2028	3,250	581	629
600	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2023	0,900	596	594
600	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2024	1,000	592	588
600	Autorité régionale de transport métropolitain	1 nov. 2025	1,250	589	586
575	Ville de Blainville	29 oct. 2026	1,600	560	565
575	Municipalité de Saint-Jacques	24 févr. 2026	1,000	565	554
505	Ville de Saint-Amable	23 févr. 2026	0,950	495	486
480	Ville de Mascouche	7 oct. 2023	0,700	477	474
450	Ville de Saint-Eustache	30 sept. 2025	0,900	445	435
435	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	14 déc. 2026	1,850	431	432
395	Ville de Longueuil	10 nov. 2025	3,200	396	414
400	Municipalité régionale de Niagara	23 févr. 2026	1,000	395	386
380	Municipalité de Pierreville	9 déc. 2026	1,800	374	376
338	Ville de New Tecumseth	23 mars 2025	4,800	373	370
374	Ville de Beloeil	15 oct. 2024	0,850	371	365

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
338	Ville de Rouyn-Noranda	27 févr. 2028	3,100	349	357
320	Ville de St-Hyacinthe	28 févr. 2028	3,100	330	338
330	Ville de Mont-Saint-Hilaire	26 nov. 2026	1,850	324	328
320	Ville de Beloeil	7 mai 2023	2,200	317	324
325	Ville de Mont-Tremblant	2 déc. 2026	1,850	319	323
300	Société de transport de l'Outaouais	12 sept. 2023	1,950	297	303
300	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2023	0,800	298	296
300	Ville de Val-d'Or	1 déc. 2024	0,900	297	293
244	Ville de Saint-Raymond	9 févr. 2026	0,900	241	234
224	Ville de Saguenay	15 avr. 2025	2,500	233	229
230	Ville de Beloeil	9 déc. 2026	1,800	226	228
231	Ville de Montmagny	8 févr. 2026	0,900	228	222
210	Municipalité de Wickham	8 mars 2026	1,100	207	203
185	Municipalité de Saint-Lambert	2 déc. 2026	1,900	182	184
182	Ville de Notre-Dame-des-Prairies	26 août 2025	1,150	181	178
160	Municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges	30 juin 2025	3,050	170	167
160	Ville de Terrebonne	13 déc. 2026	1,800	157	159
153	Municipalité de Maria-Chapdelaine	25 févr. 2024	1,900	156	154
155	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	10 déc. 2026	1,800	153	154
150	Ville de Mont-Laurier	25 nov. 2026	1,850	148	149
140	Ville de Témiscouata-sur-le-Lac	26 nov. 2026	1,850	138	139
134	Ville de Gatineau	14 sept. 2026	2,500	141	137
130	Ville de Rawdon	2 déc. 2026	1,850	127	129
105	Ville de Mirabel	26 nov. 2026	1,850	103	104
100	Ville de Saint-Jérôme	14 sept. 2026	2,500	104	102
100	Ville de Prévost	25 nov. 2026	1,850	99	99
93	Ville de Gatineau	15 déc. 2025	3,100	99	97
91	Ville de Terrebonne	27 juil. 2026	2,500	95	93
74	Ville de Longueuil	9 juil. 2024	3,250	78	77
72	Ville de Saint-Bruno	25 janv. 2026	1,000	70	69
67	Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan	20 avr. 2026	2,700	71	69
64	Ville de Sorel-Tracy	10 déc. 2024	2,050	66	65
63	Ville de Rivière-du-Loup	10 déc. 2024	2,050	65	64
65	Ville de Saint-Philippe	22 mars 2026	1,350	65	64
62	Ville de Beaupré	9 mars 2025	1,850	63	62
59	Municipalité régionale de comté de Coaticook	29 juin 2026	2,600	62	61
56	Ville de Mont-Tremblant	15 déc. 2025	3,200	60	59
57	Ville de Lac-Beauport	16 mars 2025	1,900	59	57
55	MRC La Haute-Côte-Nord	5 févr. 2024	2,950	58	57
54	Ville de Longueuil	13 juil. 2026	2,600	57	56
53	Ville de Terrebonne	27 janv. 2025	3,000	56	55
50	Ville de Longueuil	19 nov. 2024	3,350	53	52
50	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	21 déc. 2026	2,850	53	52

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises ou garanties par une municipalité (suite)					
49	Municipalité de La Prairie	21 juil. 2025	3,150	52	51
50	Ville de Saint-Eustache	29 juil. 2024	2,200	52	51
50	Ville de Pont-Rouge	27 janv. 2025	2,200	52	51
50	Ville de Richmond	18 févr. 2025	1,950	51	50
47	Ville de Saint-Jérôme	14 oct. 2025	3,250	50	49
50	Ville de Lavaltrie	16 nov. 2024	0,850	49	49
45	Ville de Repentigny	27 oct. 2025	3,250	48	47
46	Ville de Trois-Rivières	22 avr. 2025	2,500	48	47
44	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	18 déc. 2025	3,100	47	46
47	Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre	23 août 2025	1,200	47	46
43	Ville de Lévis	10 nov. 2025	3,100	46	45
45	Ville de Candiac	5 juil. 2026	1,350	45	44
44	Municipalité de Saint-Malachie	16 mars 2026	1,250	44	43
43	Ville de Saint-Colomban	25 août 2025	1,050	42	42
40	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	16 déc. 2024	3,200	43	42
41	Ville de Thetford Mines	4 nov. 2024	2,250	42	42
40	Administration régionale Kativik	9 juil. 2024	3,250	42	42
41	Ville d'Otterburn Park	1 déc. 2024	0,900	41	40
38	Ville de Joliette	16 déc. 2024	2,050	39	38
38	Ville de Lac-Brome	21 juil. 2025	1,200	38	37
37	Ville de Lebel-sur-Quévillon	23 août 2025	1,200	37	36
35	Ville de Rosemère	26 nov. 2024	2,200	36	35
35	Ville de Kirkland	18 nov. 2024	2,150	36	35
35	Ville de Sainte-Thérèse	17 juin 2024	2,100	36	35
35	Ville de Fossambault-sur-le-Lac	26 nov. 2026	1,850	34	35
31	Ville de Sainte-Agathe-des-Monts	23 juil. 2024	2,250	32	31
30	Ville de Contrecoeur	20 mai 2025	1,300	30	30
28	Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu	28 avr. 2025	2,500	29	29
29	Ville de Sainte-Brigitte-de-Laval	23 mars 2025	1,150	29	28
26	Ville de Salaberry-de-Valleyfield	29 avr. 2025	2,500	27	27
23	Ville de Terrebonne	27 mai 2025	3,000	24	24
24	Ville de Châteauguay	30 juin 2025	1,200	24	24
				88 067	88 190

Obligations émises par des entreprises

7 600	Fédération des caisses Desjardins du Québec	11 sept. 2023	3,056	7 952	7 827
6 140	Banque Nationale du Canada	12 juil. 2024	2,545	6 375	6 270
6 016	Autorité aéroportuaire du grand Toronto	3 avr. 2029	2,730	6 311	6 233
6 225	Banque Nationale du Canada	15 juin 2026	1,534	6 225	6 106
5 600	Banque Royale du Canada	1 mai 2025	1,936	5 723	5 620
5 178	Granite Real Estate Investment Trust	30 août 2028	2,194	5 178	5 105
4 500	Banque Toronto-Dominion	13 mars 2025	1,943	4 500	4 519

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
4 400	Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 avr. 2025	2,000	4 419	4 422
4 300	Banque de Montréal	29 juil. 2024	2,280	4 461	4 365
4 500	La Banque de Nouvelle-Écosse	1 nov. 2027	1,400	4 337	4 315
4 000	Altalink, L.P.	29 mai 2026	2,237	4 165	4 157
3 839	Rogers Communications Inc.	1 mai 2029	3,250	3 891	3 948
4 000	Fédération des caisses Desjardins du Québec	10 sept. 2026	1,587	4 000	3 919
3 800	Banque de Montréal	6 mars 2024	2,850	3 948	3 901
3 633	TransCanada Pipelines Ltd.	5 avr. 2027	3,800	3 652	3 879
3 601	Banque Royale du Canada	28 janv. 2027	2,328	3 524	3 640
3 529	Société financière Manuvie	12 mai 2030	2,237 (flottant)	3 529	3 556
3 405	TELUS Corporation	8 juil. 2026	2,750	3 343	3 486
3 461	Bell Canada	29 mai 2028	2,200	3 457	3 417
3 200	Enbridge Inc.	8 juin 2027	3,200	3 301	3 323
3 200	Toronto Hydro Corporation	10 avr. 2023	2,910	3 334	3 256
3 145	Banque Toronto-Dominion	26 janv. 2032	3,060	3 046	3 250
2 981	Ontario Power Generation	8 avr. 2030	3,215	2 981	3 157
3 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	1 mai 2023	2,380	3 048	3 042
2 700	Hydro One Inc.	24 févr. 2026	2,770	2 887	2 803
2 700	407 International inc.	16 mai 2024	3,350	2 867	2 803
2 845	Allied Properties Real Estate Investment Trust	6 févr. 2032	3,095	2 845	2 792
2 757	Allied Properties Real Estate Investment Trust	12 févr. 2026	1,726	2 757	2 689
2 575	bclMC Realty Corporation	3 juin 2025	3,320	2 705	2 659
2 525	Fairfax Financial	3 mars 2031	3,950	2 531	2 625
2 475	OMERS Realty Corporation	4 oct. 2027	3,244	2 683	2 624
2 600	Wells Fargo & Company	18 févr. 2027	2,493	2 600	2 622
2 561	Choice Properties Real Estate Investment Trust	30 nov. 2026	2,456	2 561	2 582
2 102	Suncor Énergie Inc.	9 avr. 2030	5,000	2 132	2 426
1 810	407 International inc.	27 juil. 2029	6,470	2 414	2 312
2 300	Banque Laurentienne du Canada	3 juin 2024	1,150	2 299	2 265
2 017	North West Redwater Partnership	1 juin 2029	4,250	2 261	2 247
2 100	Shaw Communications Inc.	31 janv. 2024	4,350	2 245	2 198
2 200	BCI QuadReal	12 mars 2024	1,056	2 202	2 178
2 000	Bell Canada	29 sept. 2027	3,600	2 139	2 128
2 050	Banque Toronto-Dominion	22 avr. 2030	3,105	2 059	2 116
2 100	Saputo inc.	16 juin 2027	2,242	2 104	2 086
2 100	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	31 déc. 2081	3,600	2 100	2 062
2 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	3 févr. 2025	2,160	2 089	2 022
1 900	CT Real Estate Investment	1 juin 2026	3,289	1 994	1 974
1 850	Choice Properties Real Estate Investment Trust	10 janv. 2025	3,546	1 956	1 929
1 925	Great-West Lifeco Inc.	14 mai 2030	2,379	1 925	1 926

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
1 891	Enbridge Gas Inc.	9 août 2029	2,370	1 926	1 909
2 000	Financière Sun Life inc.	1 oct. 2035	2,060	1 998	1 909
1 800	Banque Toronto-Dominion	8 mars 2024	2,850	1 890	1 850
1 791	Financière Sun Life inc.	21 nov. 2033	2,800 (flottant)	1 791	1 829
1 724	La Société Financière IGM inc.	26 janv. 2027	3,440	1 745	1 821
1 742	Enbridge Gas Inc.	1 avr. 2030	2,900	1 771	1 815
1 800	Banque de Montréal	28 mai 2026	1,551	1 793	1 767
1 788	Enbridge Inc.	21 sept. 2033	3,100	1 785	1 764
1 743	TELUS Corporation	13 nov. 2031	2,850	1 739	1 735
1 557	Suncor Énergie Inc.	24 mai 2029	3,100	1 612	1 599
1 506	Choice Properties Real Estate Investment Trust	11 juin 2029	3,532	1 574	1 591
1 589	Dollarama inc.	9 juil. 2029	2,443	1 589	1 585
1 507	Enbridge Inc.	3 oct. 2029	2,990	1 528	1 535
1 520	RioCan Real Estate Investment Trust	10 mars 2027	2,361	1 520	1 508
1 490	Choice Properties Real Estate Investment Trust	4 mars 2030	2,981	1 490	1 508
1 500	Banque Royale du Canada	30 juin 2030	2,088 (flottant)	1 513	1 499
1 428	Dream Industrial REIT	7 déc. 2026	2,539	1 428	1 442
1 400	La Société Canadian Tire Ltée	6 juil. 2023	3,167	1 449	1 433
1 309	Pembina Pipeline Corporation	27 mars 2028	4,020	1 399	1 405
1 307	Brookfield Renewable partners	15 janv. 2030	3,380	1 281	1 385
1 300	Intact Corporation financière	24 mars 2025	3,691	1 300	1 373
1 381	Summit Industrial Income REIT	12 janv. 2027	2,250	1 380	1 372
1 305	TransCanada Pipelines Ltd.	18 sept. 2029	3,000	1 312	1 336
1 290	Financière Sun Life inc.	10 mai 2032	2,580 (flottant)	1 290	1 311
1 275	Epcor Utilities Inc.	19 mai 2023	1,299	1 275	1 276
1 250	OMERS Realty Corporation	22 sept. 2023	1,298	1 250	1 248
1 242	Banque Royale du Canada	28 janv. 2033	1,670 (flottant)	1 242	1 187
1 200	Banque Toronto-Dominion	8 mars 2028	1,888	1 202	1 180
1 100	Shaw Communications Inc.	1 mars 2027	3,800	1 157	1 162
1 200	Intact Corporation financière	16 déc. 2030	1,928	1 200	1 149
1 100	Choice Properties Real Estate Investment Trust	21 mai 2027	2,848	1 107	1 126
1 000	Banque Toronto-Dominion	4 mars 2031	4,859	1 138	1 104
1 095	Omers Finance Trust	21 avr. 2027	1,550	1 094	1 081
1 000	Banque Royale du Canada	24 nov. 2080	4,500 (flottant)	1 000	1 048
1 000	TELUS Corporation	2 mai 2029	3,300	1 060	1 047
1 000	Intact Corporation financière	18 mai 2028	2,179	1 000	996
876	Omers Finance Trust	14 mai 2029	2,600	899	912
900	Énergir	16 avr. 2027	2,100	900	907
865	Athene Global Funding	9 juin 2028	2,470	865	852
822	H&R Real Estate Investment Trust	19 févr. 2027	2,633	822	820
615	FortisBC Energy Inc.	21 sept. 2029	6,950	830	809
750	Groupe TMX Inc.	11 déc. 2024	2,997	770	775

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Valeur nominale	Titre	Échéance	Taux en %	Coût	Valeur comptable
Obligations (suite)					
Obligations émises par des entreprises (suite)					
654	Brookfield Property Partners LP	15 janv. 2029	4,250	686	728
700	North West Redwater Partnership	1 juin 2027	2,088	725	718
672	Granite Real Estate Investment Trust	4 juin 2027	3,062	672	698
640	Allied Properties Real Estate Investment Trust	15 août 2029	3,394	653	661
640	407 International inc.	22 mai 2025	1,800	640	643
500	Les Compagnies Loblaw Ltée	7 mai 2030	2,284	500	490
450	Alimentation Couche-Tard inc.	2 juin 2025	3,600	483	473
440	Allied Properties Real Estate Investment Trust	15 mai 2028	3,131	440	450
400	Groupe TMX Inc.	5 juin 2028	3,779	441	438
400	TELUS Corporation	1 avr. 2024	3,350	413	413
325	bclMC Realty Corporation	31 mars 2027	3,000	344	340
300	Rogers Communications Inc.	13 mars 2024	4,000	319	313
300	Intact Corporation financière	7 juin 2027	2,850	314	311
300	Banque de Montréal	20 juin 2023	2,740	307	307
300	Ivanhoé Cambridge	27 juin 2023	2,909	313	306
275	Wells Fargo & Company	19 mai 2026	2,975	289	284
270	Allied Properties Real Estate Investment Trust	8 avr. 2027	3,113	273	277
240	Les Compagnies Loblaw Ltée	11 déc. 2028	4,488	281	270
250	Banque Royale du Canada	25 juil. 2029	2,740 (flottant)	250	255
200	Consumers Gas Company Ltd.	5 juil. 2023	6,050	227	213
125	Gaz Métro inc.	16 mai 2025	9,000	169	154
100	Alimentation Couche-Tard inc.	26 juil. 2024	3,056	102	103
100	Bell Canada	16 août 2027	1,650	101	96
				224 911	224 682
Total - Obligations				883 679	876 014

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions			
Énergie			
47 412	Enbridge Inc.	2 244	2 342
6 818	Atmos Energy Corporation	1 012	902
15 043	TC Energy Corporation	882	883
18 877	Parkland Fuel Corporation	667	655
7 078	Exxon Mobil Corporation	533	547

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Énergie (suite)			
3 436	Eog Resources Inc.	249	386
5 097	Canadian Natural Resources Ltd.	237	272
3 952	Compagnie Pétrolière Impériale Ltée	158	180
		<u>5 982</u>	<u>6 167</u>
Matériaux			
35 041	Nutien Ltd.	2 238	3 325
39 449	CCL Industries Inc.	2 073	2 671
13 447	Franco-Nevada Corporation	2 090	2 346
3 585	Linde plc	1 288	1 568
2 177	Sherwin-Williams	734	968
2 447	Air Products & Chemicals	857	940
5 009	AptarGroup Inc.	789	775
10 831	Agnico Eagle Mines Ltd.	796	724
10 685	Wheaton Precious Metals	512	579
2 339	3M	567	525
13 017	Wipak Ltd.	447	481
2 699	Nucor Corporation	174	389
11 917	Intertape Polymer Group Inc.	182	314
826	Illinois Tool Works	215	258
1 090	PPG Industries	229	237
15 235	Amcor PLC	228	231
551	Ecolab Inc.	145	163
335	Albermale	94	99
2 281	Stella-Jones Inc.	79	91
239	Stepan Company	38	38
		<u>13 775</u>	<u>16 722</u>
Communications			
18 045	BCE Inc.	1 063	1 188
38 701	TELUS Corporation	942	1 153
1 536	FactSet	644	943
29 588	AT&T inc.	1 183	919
18 790	TELUS Corporation	422	422
		<u>4 254</u>	<u>4 625</u>
Utilitaires			
16 463	Brookfield Infrastructure Finance Limited	1 084	1 263
15 896	Fortis inc.	794	968
7 363	American States Water	758	962

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Utilitaires (suite)			
14 784	Brookfield Renewable partners	606	665
10 153	Emera inc.	546	640
5 124	Consolidated Edison Inc.	606	552
4 553	Nextera Energy Inc.	403	537
3 833	Eversource Energy	462	441
9 904	Hydro One Limited	263	325
594	California Water Service Group	43	54
		5 565	6 407
Finance			
87 708	Brookfield Asset Management Inc.	4 078	6 682
61 743	La Banque de Nouvelle-Écosse	4 084	5 525
21 008	Intact Corporation financière	2 483	3 446
20 382	Banque Royale du Canada	1 887	2 733
113 312	Société financière Manuvie	2 369	2 731
23 788	Banque Toronto-Dominion	1 523	2 304
20 065	Banque Nationale du Canada	1 648	1 933
21 849	IA Groupe financier	1 150	1 575
20 987	Groupe Altus Limitée	1 160	1 486
2 727	Mastercard Inc.	1 163	1 238
6 200	Banque de Montréal	847	844
3 381	T. Rowe Price	749	840
13 347	Canadian Apartment Properties REIT	709	797
7 359	Granite Real Estate Investment Trust	501	775
2 584	CME Group Inc.	661	746
4 386	Cullen/Frost Inc.	551	698
2 874	Marsh McLennan	575	631
6 792	Commerce Bancshares Inc.	564	590
5 849	Financière Sun Life inc.	291	412
13 206	Société financière Definity	333	390
3 695	Interactive Brokers Group Inc.	292	371
2 338	Banque Canadienne Impériale de Commerce	279	344
1 892	RLI Corp.	259	268
968	Groupe TMX Inc.	124	124
372	Colliers International	66	70
		28 346	37 553
Consommation de produits			
57 317	Alimentation Couche-Tard inc.	2 042	3 021
23 923	Premium Brands Holdings Corporation	2 322	3 013
38 819	Metro inc.	1 726	2 609
45 269	Empire Company Limited	1 379	1 741

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Consommation de produits (suite)			
59 714	Saputo inc.	2 153	1 701
6 486	Pepsico Inc.	1 215	1 423
42 762	Les Aliments Maple Leaf	1 172	1 251
10 828	Les Compagnies Loblaw Ltée	701	1 120
7 476	George Weston Ltée	798	1 093
3 782	Five Below	898	988
3 333	Target Corporation	640	974
7 928	McCormick & Company Inc.	915	967
7 407	Church and Dwight Co., Inc.	854	959
5 303	Kimberly-Clark Corporation	988	957
4 343	The Clorox Company	1 090	957
8 866	Colgate-Palmolive Company	877	956
4 612	The Procter & Gamble Company	766	953
5 552	The J.M. Smucker Company	823	952
15 429	Hormel Foods Corporation	958	951
11 472	Lamb Weston	826	918
4 963	Walmart Inc.	802	907
23 450	The North West Company Inc.	682	801
7 904	The TJX Companies Inc.	638	758
1 575	McDonald's Corporation	457	533
4 100	Archer-Daniels-Midland Company	347	350
1 523	Lancaster Colony Corporation	349	318
2 034	D.R. Horton	238	279
1 213	MSA Safety Inc.	213	231
389	Brown-Forman Corporation	35	36
		26 904	31 717
Consommation de services			
27 009	Thomson Reuters Corporation	2 328	4 080
49 655	Les vêtements de sport Gildan inc.	1 778	2 653
34 265	Restaurant Brands International Inc.	2 627	2 623
23 143	Magna International Inc.	1 617	2 367
39 016	Quebecor inc.	1 183	1 111
3 078	ADP	693	959
1 570	S&P Global	663	936
7 194	Cogeco Communications inc.	741	723
16 514	Shaw Communications Inc.	518	632
9 794	Dollarama inc.	486	618
3 353	La Société Canadian Tire Ltée	456	606
3 888	John Wiley & Sons Inc.	241	281
3 332	Cogeco Inc.	294	269
		13 625	17 858

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Santé			
2 676	Danaher Corporation	641	1 112
5 574	AbbVie	713	953
5 312	Abbott Laboratories	693	944
4 368	Johnson & Johnson	861	944
1 557	West Pharmaceutical Services Inc.	420	922
3 009	Amgen	860	855
6 027	Medtronic	891	788
12 588	Envista	674	717
904	Charles River Laboratories	283	430
870	Cardinal Health	65	57
		6 101	7 722
Industries			
43 937	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4 852	6 808
19 848	Groupe WSP Global Inc.	1 789	3 634
42 404	Stantec Inc.	1 632	3 006
58 857	Le Groupe SNC-Lavalin inc.	1 678	1 818
41 113	CAE Inc.	921	1 308
6 001	Boyd Group Services Inc.	1 256	1 197
5 614	Expeditors International of Washington	604	952
3 572	Caterpillar Inc.	851	933
10 170	Fastenal	655	823
2 406	Nordson	726	776
5 219	C.H. Robinson	647	709
32 923	Transcontinental Inc.	543	668
3 705	Waste Connections Inc.	485	638
24 074	LifeWorks	728	608
681	W.W. Grainger	354	446
859	Rockwell Automation	274	378
3 300	Graco	308	336
2 329	Ritchie Bros. Auctioneers Inc.	142	180
1 367	Toromont Industries Ltd.	91	156
1 497	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	143	136
986	Badge Meter	117	133
1 017	Finning International Inc.	28	32
		18 824	25 675
Technologie			
61 590	Open Text Corporation	2 971	3 692
1 814	Shopify Inc.	1 697	3 156
22 727	CGI inc.	1 756	2 539
3 377	Microsoft Corporation	857	1 434

Inventaire du portefeuille

au 31 décembre 2021

(en milliers de \$ canadiens)

Nombre d'actions	Titre	Coût	Valeur comptable
Actions (suite)			
Technologie (suite)			
27 293	Enhouse Systems Ltd.	1 580	1 318
12 154	The Descartes Systems Group Inc.	469	1 267
7 107	Kinaxis inc.	1 015	1 258
530	Constellation Software Inc.	780	1 241
5 424	Apple Inc.	643	1 217
294	Alphabet Inc.	741	1 076
2 413	Meta	807	1 025
2 959	Becton Dickinson and Company	1 031	940
217	Amazon.com Inc.	818	914
2 565	Workday	908	885
4 807	IBM	773	811
3 633	Analog Devices	755	807
2 467	Texas Instruments Inc.	518	587
689	Adobe Inc.	427	494
314	Netflix Inc.	202	239
		<hr/>	<hr/>
		18 748	24 900
Total - Actions		<hr/>	<hr/>
		142 124	179 346
Total - Inventaire du portefeuille		<hr/>	<hr/>
		1 103 418	1 132 679

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de \$ canadiens)

1. Information générale sur le Plan

Le Plan *REEEFLEX* (le « Plan ») est une fiducie constituée par déclaration de fiducie en vertu du Code civil du Québec; il est régi par une convention de fiducie (la « convention ») conclue le 9 juillet 2010 entre la Fondation Kaleido (la «Fondation»), Trust Eterna inc. et Kaleido Croissance inc. Cette dernière entité agit comme gestionnaire de fonds d'investissement du Plan *REEEFLEX* promu par la Fondation. Le siège social du Plan, qui est son établissement principal, est situé au 1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500, Québec (Québec) G1W 0C5.

Le Plan *REEEFLEX* est un plan de bourses d'études collectif dont le remboursement des cotisations est garanti en tout temps ainsi que le remboursement des frais de souscription, si le contrat est maintenu en vigueur jusqu'à son échéance. Le Plan s'adresse aux bénéficiaires âgés de 0 à 16 ans inclusivement. Depuis le 14 décembre 2017, les études admissibles au versement d'un paiement d'aide aux études (PAE) sont des programmes d'études de niveau postsecondaire, générales ou techniques, à temps plein ou à temps partiel (études collégiales, collège communautaire ou université) au Canada ou l'équivalent à l'étranger. Les programmes offerts par un établissement d'enseignement postsecondaire visant à conférer ou à accroître la compétence nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle sont aussi admissibles. Dans tous les cas, il s'agit d'études d'une durée minimale de trois semaines consécutives, comportant au moins 10 heures de cours ou de travail scolaire par semaine. Les programmes de formation déterminés sont également des études admissibles. Les programmes de formation déterminés sont des programmes de niveau postsecondaire d'une durée minimale de trois semaines consécutives qui prévoient des cours auxquels l'étudiant doit consacrer au moins 12 heures par mois. Lorsqu'un bénéficiaire est inscrit à un cours à distance pour de telles études, celles-ci sont également considérées comme admissibles. Le Plan investit dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes, des titres de créances émis ou garantis par des gouvernements canadiens et des titres de créances à court terme du Trésor canadien.

La publication des présents états financiers a été autorisée par le conseil d'administration le 24 mars 2022.

2. Principales méthodes comptables

Déclaration de conformité

Ces états financiers sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables au 31 décembre 2021.

Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains instruments financiers qui ont été évalués selon leur juste valeur à la fin de chaque exercice de présentation de l'information financière, comme l'expliquent les méthodes comptables ci-après.

La présentation des actifs et passifs à l'état de la situation financière s'effectue du plus liquide au moins liquide. Les actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. La monnaie de présentation des états financiers est le dollar canadien (\$ CAN), ce qui correspond à la monnaie fonctionnelle du Plan.

Entité d'investissement

Le Plan répond à la définition d'entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés*, car les conditions suivantes sont rencontrées:

- le Plan obtient des capitaux de plusieurs investisseurs (les souscripteurs) dans le but de gérer leur épargne;
- le Plan déclare à ses investisseurs (souscripteurs) que son activité d'investissement a pour objectif de générer du rendement et procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission; et
- le Plan mesure et évalue la performance des ses investissements sur une base de juste valeur.

Ainsi le Plan ne prépare pas d'états financiers consolidés.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits

- **Intérêts gagnés aux fins de paiements d'aide aux études**

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques aillent au Plan et que le montant des produits puisse être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps, selon le montant du capital impayé et au taux d'intérêt effectif.

- **Dividendes**

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Plan à percevoir le paiement est établi, c'est-à-dire à la date de déclaration du dividende.

Comptabilisation des charges

- **Frais de courtage**

Les frais de courtage payés aux courtiers représentent une commission calculée par ce dernier et varient habituellement entre 0,01 \$ et 0,05 \$ par action ou obligation achetée ou vendue.

- **Honoraires des gestionnaires de portefeuille**

Les honoraires payés aux gestionnaires de portefeuille représentent un pourcentage dégressif établi par le gestionnaire en fonction de l'actif total moyen placé sous sa gestion.

- **Honoraires du fiduciaire**

Les honoraires du fiduciaire représentent un montant fixe annuel déterminé par contrat avec le fiduciaire.

- **Honoraires du gardien de valeurs**

Les honoraires payés au gardien de valeur représentent 0,009 % (0,009 % en 2020) de l'actif annuel moyen sous gestion. Des frais de transaction reliés à l'achat et à la vente de titres sont également facturés.

- **Honoraires d'administration**

Les honoraires d'administration payés au promoteur et au gestionnaire du Plan ne pouvaient excéder 1,18 % jusqu'au 30 juin 2021 et 1,35% depuis le 1er juillet 2021 (1,18 % en 2020) de l'actif sous gestion du Plan. Les honoraires d'administration qui ne sont pas requis pour le maintien et le développement de l'organisation sont réduits de tout excédent des revenus sur les dépenses de Kaleido Croissance inc. afin de retourner tout surplus aux Plans UNIVERSITAS, REEFLEX et INDIVIDUEL (les « Plans ») par le biais d'une baisse du taux d'honoraires d'administration.

- **Honoraires du comité d'examen indépendant**

Les honoraires du comité d'examen indépendant sont composés des jetons de présence et d'une allocation annuelle accordés aux membres du comité en plus des dépenses reliées à la tenue des rencontres.

Instruments financiers

- **Classement et évaluation des actifs financiers**

À leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Après leur comptabilisation initiale, les actifs financiers doivent être classés comme étant évalués à leur juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Le Plan établit le classement en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers et du modèle économique relatif à la gestion de ces actifs financiers.

De plus, en vertu de l'option de juste valeur, il est permis de désigner irrévocablement à sa comptabilisation initiale tout actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net si certaines conditions sont respectées. Le Plan n'a pas désigné d'actif en vertu de l'option de juste valeur.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

▪ Caractéristiques des flux de trésorerie contractuels

Pour les fins du classement d'un actif financier, le Plan doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels liés à l'actif financier correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal dû. Le principal correspond généralement à la juste valeur de l'actif financier lors de la comptabilisation initiale. Les intérêts se composent d'une contrepartie pour la valeur temps de l'argent, pour le risque de crédit associé au principal restant dû pour une période de temps donnée, pour les autres risques et frais qui se rattachent à un prêt de base, ainsi que d'une marge de profit. Si le Plan détermine que les flux de trésorerie contractuels d'un actif financier ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts, les actifs financiers sont obligatoirement classés comme étant évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

▪ Modèle économique

Pour établir le classement des actifs financiers, le Plan détermine un modèle économique pour chaque portefeuille d'actifs financiers qui sont collectivement gérés en vue d'atteindre un même objectif économique. Le modèle économique reflète la façon dont le Plan gère ses actifs financiers et la mesure dans laquelle les flux de trésorerie générés par les actifs financiers découleront de la perception des flux de trésorerie contractuels, de la vente des actifs financiers ou des deux. L'appréciation du modèle économique se fait en fonction de scénarios dont le Plan s'attend de manière raisonnable à ce qu'ils se concrétisent. Par conséquent, l'appréciation du modèle économique est une question de fait et exige l'exercice d'un jugement afin de prendre en considération toutes les indications pertinentes dont le Plan dispose à la date de l'appréciation.

Un portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels » lorsque l'objectif principal du Plan est de détenir ces actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et non de les vendre. Lorsque l'objectif du Plan est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie contractuels et par la vente d'actifs financiers, le portefeuille d'actifs financiers s'inscrit dans un modèle économique « détenu afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ». Enfin, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net si leur détention ne s'inscrit ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels » ni dans un modèle économique « détenus afin de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre ».

Tout le portefeuille de placements est maintenant classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net puisque la stratégie du Plan telle que décrite au prospectus, ainsi que les décisions, sont fondées sur la juste valeur des actifs. Bien que le Plan perçoive des flux de trésorerie contractuels pendant la détention de ces actifs, ceux-ci sont jugés accessoires et non essentiels à l'atteinte des objectifs du modèle économique du Plan. Puisque ce modèle correspond à un autre modèle économique conformément à l'IFRS 9, ces actifs financiers doivent être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La trésorerie, le solde de règlement sur ventes, les autres débiteurs, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, la SCEE à recevoir et l'IQEE à recevoir sont comptabilisés au coût amorti, puisqu'ils sont gérés selon un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie contractuels, flux qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. À leur comptabilisation initiale, ces actifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ces actifs sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit dans l'état de la situation financière, le cas échéant.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Plan applique une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance évalués au coût amorti. Le modèle lié aux pertes de crédit attendues est de nature prospective. L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, des circonstances actuelles ainsi que des prévisions, des événements et de la conjoncture économique. Toute perte de valeur initiale et subséquente doit être comptabilisée au résultat net.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

- Modèle économique (suite)

La méthode de dépréciation à trois phases pour les pertes de crédit attendues est fondée sur la variation de la qualité du crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit des instruments financiers n'a pas augmenté de façon importante depuis leur comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont classés dans la phase 1 et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues sur les 12 mois à venir est comptabilisée. Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, ces instruments financiers sont transférés dans la phase 2, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier est comptabilisée. Pour les clients et autres débiteurs qui ne comportent pas de composante de financement importante, le Plan utilise la méthode simplifiée, ainsi la provision pour pertes de crédit correspond aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie de l'instrument financier.

Au cours des périodes de présentation de l'information financière subséquentes, si le risque de crédit d'un instrument financier s'améliore et qu'il n'y a plus d'augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale, le modèle lié aux pertes de crédit attendues exige de revenir à la phase 1. Lorsque se sont produits un ou plusieurs événements qui ont eu un effet néfaste sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un actif financier, l'actif financier est considéré comme déprécié et est transféré dans la phase 3, et une provision pour pertes de crédit d'un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie continue d'être comptabilisée, ou l'actif financier est radié. Les revenus d'intérêts sont calculés selon la valeur comptable brute pour les actifs financiers dans les phases 1 et 2 et selon la valeur comptable nette pour les actifs financiers dans la phase 3.

Le solde de règlement sur achat, les fournisseurs et autres créiteurs ainsi que l'IQEE à rembourser sont classés comme passifs financiers au coût amorti. À leur comptabilisation initiale, ces passifs sont inscrits à leur juste valeur et ils sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès d'institutions financières.

Solde de règlement sur vente et achat

Le solde de règlement sur vente comprend les ventes de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2021 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2022. Le solde de règlement sur achat comprend les achats de placements qui ont des dates de transactions avant la fin d'année 2021 mais pour lesquelles la date de règlement est en 2022.

Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir

Le versement de l'incitatif s'effectue généralement au mois de mai suivant l'année fiscale des cotisations reçues. À la date de la publication des états financiers, le montant de l'IQEE à recevoir est estimé à partir des cotisations versées par chaque souscripteur au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021 en appliquant, dans un premier temps, les modalités relatives à l'incitatif de base. De plus, si le souscripteur est admissible à la majoration, un montant d'incitatif additionnel à recevoir est estimé, selon les modalités applicables. Le total de l'incitatif de base ainsi que celui de la majoration est assujéti aux maximums annuels et cumulatifs et ces derniers sont également considérés dans l'estimation du montant d'IQEE à recevoir.

Actif net attribuable aux contrats

L'actif net attribuable aux contrats est un passif financier issu d'un contrat unique et le Plan présente la ventilation de ce passif financier en fonction de son utilisation, soit l'épargne des souscripteurs, l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance, le compte PAE, la SCEE, l'IQEE et les revenus cumulés sur la SCEE et l'IQEE.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Actif net attribuable aux contrats (suite)

▪ Épargne des souscripteurs

L'épargne des souscripteurs correspond aux cotisations des souscripteurs, déduction faite des frais de souscription. Le Plan garantit, en tout temps, le remboursement de l'épargne aux souscripteurs.

▪ Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

Un montant équivalant aux frais de souscription est remboursé aux souscripteurs à même les revenus cumulés sur l'épargne des souscripteurs et les subventions, à l'échéance des contrats. Ce passif est constaté à titre d'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance.

Le Plan retient les services d'un actuaire indépendant afin d'établir la valeur de l'ORFSE. L'évaluation est basée sur les projections de frais de souscription du Plan et est effectuée par la direction. Les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur de l'ORFSE illustrent la meilleure estimation de la direction en ce qui concerne les paiements futurs aux souscripteurs et associent à la fois des hypothèses économiques et non économiques. Les hypothèses non économiques incluent des considérations comme la résiliation des Plans avant l'échéance. L'hypothèse économique principale est le taux d'actualisation. Ce dernier correspond à la pondération des hypothèses de taux de rendement net en actions et en obligations, selon l'application des directives de la politique de placements relatives à l'ORFSE.

▪ Compte PAE

Le compte PAE est constitué des revenus nets de placements générés sur l'épargne des souscripteurs cumulée au fil du temps, déduction faite des paiements d'aide aux études versés et de la portion des revenus nets attribuables au remboursement des frais de souscription. Il ne peut être utilisé que pour verser les PAE et ces derniers ne peuvent être supérieurs au compte PAE de la cohorte admissible.

▪ Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE)

Depuis le 1^{er} janvier 1998, le gouvernement du Canada ajoute 20 % aux cotisations déposées dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE), jusqu'à l'atteinte des plafonds admissibles, par un souscripteur qui a satisfait aux conditions exigées par le Programme canadien pour l'épargne-études (PCEE) en faisant parvenir au Plan certaines informations. Le montant annuel maximal de la subvention est fixé à 500 \$ par bénéficiaire (soit $2\,500 \$ \times 20 \% = 500 \$$). De plus, depuis le 1^{er} janvier 2005, le taux de SCEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est passé de 20 % à 40 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2021 n'excède pas 49 020 \$ et à 30 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 49 020 \$ et 98 040 \$ pour l'année 2021. Ces montants sont indexés chaque année. Les bénéficiaires nés à partir du 1^{er} janvier 2004 et dont la famille est financièrement admissible peuvent recevoir le Bon d'études canadien (BEC), qui se compose d'un montant initial de 500 \$ versé dans le REEE du bénéficiaire. Par la suite, ce bénéficiaire peut également être admissible à recevoir une somme de BEC additionnelle de 100 \$ par année pendant un maximum de 15 ans. La subvention est remise au bénéficiaire avec le versement des PAE.

▪ Incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE)

Le 20 février 2007, le gouvernement du Québec a mis sur pied l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE), un programme d'encouragement à l'épargne-études prenant la forme d'un crédit d'impôt remboursable versé directement dans un REEE ouvert chez un fournisseur de REEE qui offre l'IQEE. Le montant annuel maximal de l'incitatif est fixé à 250 \$ par bénéficiaire (soit $2\,500 \$ \times 10 \% = 250 \$$). De plus, le taux d'IQEE applicable à la première tranche de 500 \$ de contribution annuelle dans un REEE est de 20 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté en 2021 n'excède pas 45 105 \$ et de 15 % pour les bénéficiaires dont le revenu familial net rajusté se situe entre 45 106 \$ et 90 200 \$ pour l'année 2021. Ces montants sont indexés chaque année. Le crédit s'applique à compter de l'année d'imposition 2007 à l'égard d'une cotisation versée dans un REEE après le 20 février 2007 pour une année civile postérieure à 2006. Cet incitatif à l'épargne-études peut atteindre, sur une base cumulative, 3 600 \$ par enfant. L'incitatif est remis au bénéficiaire avec le versement des PAE.

Notes complémentaires pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020 (en milliers de \$ canadiens)

2. Principales méthodes comptables (suite)

Imposition

Le Plan est une fiducie instituée en vertu d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) et celle-ci est donc dispensée de produire la déclaration de revenus des fiducies. Le Plan ne comptabilise donc pas de charge d'impôt sur le résultat.

Calcul des montants unitaires de paiements d'aide aux études (PAE)

Les montants unitaires de PAE sont calculés en date du 1^{er} janvier en déterminant la juste valeur marchande ajustée (JVMA) qui est disponible pour la cohorte admissible aux PAE à cette date.

La méthodologie utilisée a pour effet d'amortir, sur une période de six ans, les gains (pertes) sur les placements, ce qui atténue l'incidence des fluctuations importantes des marchés sur les montants unitaires de PAE. Pour la période comprise entre le 30 novembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021 (entre le 30 novembre 2019 et le 1^{er} janvier 2020), le rendement net généré par les titres du portefeuille dans lequel est investi le compte PAE est ajouté. Le montant des PAE versés au cours de cette même période est également déduit, ce qui permet d'établir la JVMA au 1^{er} janvier. Cette dernière est ensuite répartie entre les unités détenues par les bénéficiaires qui sont admissibles à recevoir un PAE en appliquant un facteur de réclamation. Ainsi, seule une portion de ces unités est considérée et non la totalité, puisque certains bénéficiaires ne satisferont pas aux exigences requises pour se qualifier pour le versement de PAE.

Un actuaire indépendant a délivré un certificat quant à la méthodologie et aux hypothèses formulées à l'égard du calcul des montants unitaires de PAE dont le versement est effectué entre le 15 janvier 2021 et le 31 décembre 2021 (entre le 16 janvier 2020 et le 31 décembre 2020).

3. Jugements significatifs, estimations et hypothèses

L'application des méthodes comptables du Plan, qui sont décrites à la note 2 des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, exige que la direction exerce son jugement, qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses sur les valeurs comptables d'actifs et de passifs. Ces estimations et hypothèses sous-jacentes se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs considérés pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont régulièrement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel l'estimation est révisée si la révision n'a d'incidence que sur cet exercice ou dans l'exercice de la révision et dans les exercices ultérieurs si la révision a une incidence sur l'exercice considéré et sur les exercices ultérieurs.

La direction a exercé son jugement, a effectué des estimations et a établi des hypothèses concernant l'incitatif québécois à l'épargne-études (IQEE) à recevoir et l'obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE).

4. Placements

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Placements à court terme	77 319	84 311
Obligations	876 014	768 963
Actions	179 346	191 538
	1 132 679	1 044 812

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

5. Actifs et passifs courants

Le Plan s'attend à recouvrer les sommes relatives au solde de règlement sur vente, aux dividendes à recevoir, aux intérêts à recevoir, à la SCEE à recevoir, à l'IQEE à recevoir, ainsi qu'aux autres débiteurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture. Également, le Plan s'attend à régler les sommes relatives au solde de règlement sur achat, à l'IQEE à rembourser et aux fournisseurs et autres créditeurs au plus tard dans les 12 mois suivant la date de clôture.

6. Autres débiteurs

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant à recevoir de la Fondation Kaleido	9	3 421	170
		3 421	170

7. Fournisseurs et autres créditeurs

	Notes	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Montant à payer à Kaleido Croissance inc.	9	1 418	1 135
Revenus cumulés sur subventions gouvernementales à verser à un établissement d'enseignement agréé		372	240
Autres		438	250
		2 228	1 625

8. Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance (ORFSE)

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Valeur actualisée de l'ORFSE	79 054	75 852
Valeur non actualisée de l'ORFSE	101 356	98 325

Étant donné que les conditions sous-jacentes varient au fil du temps, principalement le taux de rendement, les hypothèses pourraient également changer et, par conséquent, entraîner un changement à la valeur actualisée de l'ORFSE.

Incidence d'une variation du taux d'actualisation	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Taux d'actualisation appliqué	2,97 %	2,87 %
Augmentation de 1,0 %	(5 757)	(5 737)
Diminution de 1,0 %	6 421	6 384

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

9. Opérations entre parties liées

Kaleido Croissance inc.

Kaleido Croissance inc., filiale en propriété exclusive de la Fondation Kaleido, est le placeur des produits promus par la Fondation et agit à titre de gestionnaire du fonds d'investissement et de placeur du Plan.

Fondation Kaleido

La Fondation est le promoteur du Plan *REEE FLEX*. Le Plan et la Fondation rendent compte au même conseil d'administration.

Honoraires d'administration	2021	2020
Kaleido Croissance inc.	15 669	12 912
Fondation Kaleido	-	184
	15 669	13 096
	31 décembre	31 décembre
Montant à recevoir (à payer)	2021	2020
Kaleido Croissance inc.	(1 418)	(1 135)
Fondation Kaleido	3 421	170
	2 003	(965)

10. Gestion du capital

Le capital du Plan correspond à l'actif net attribuable aux contrats. Les objectifs de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la valeur de l'épargne des souscripteurs et des subventions gouvernementales;
- Assurer le remboursement des frais de souscription à l'échéance;
- Obtenir un rendement net maximal tout en maintenant un degré de risque approprié dans le but d'atteindre des montants unitaires de PAE satisfaisants.

Afin d'atteindre ces objectifs, les gestionnaires ont un mandat d'optimisation du rendement total par des investissements de première qualité, par la diversification et la répartition des actifs, par la sélection des titres, par la gestion de la durée et par l'analyse du crédit. Le Plan évalue et révisé périodiquement ses politiques et procédures.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021, les politiques et procédures suivantes ont été appliquées :

- Épargne des souscripteurs : le Plan s'engage à rembourser l'épargne des souscripteurs et il investit ces fonds uniquement dans des titres à revenu fixe (obligations gouvernementales et corporatives) pour les plans avant échéance. Pour les plans qui ont atteint l'échéance, il investit ces fonds uniquement en trésorerie ou équivalent de trésorerie afin d'assurer la liquidité des placements lors des décaissements.
- Subventions gouvernementales : les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012 sont investies avec une cible de 100 % en titres à revenu variable (actions canadiennes et américaines). Les subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012 sont investies uniquement en titres à revenu fixe, comme l'épargne des souscripteurs.
- Revenus cumulés sur les subventions, ORFSE et compte PAE : le Plan investit les sommes attribuées à ces fonds avec une cible de 100 % en titres à revenu variable, comme les subventions gouvernementales reçues avant le 20 avril 2012.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021, le Plan a conservé le même style de gestion prudente de son portefeuille que pour les exercices précédents, par le maintien de la philosophie de placement adoptée par le comité de placement et les gestionnaires de placements.

Ces politiques et procédures doivent se conformer aux dispositions prévues à la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec) et remplir les conditions de l'article 146.1 (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Plan n'est soumis à aucune autre exigence externe concernant son capital.

11. Instruments financiers

Juste valeur

▪ Détermination de la juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, du solde de règlement sur vente, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, de la SCEE à recevoir, de l'IQEE à recevoir, des autres débiteurs, du solde de règlement sur achat, de l'IQEE à rembourser ainsi que des fournisseurs et autres créiteurs correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de l'actif net attribuable aux contrats correspond à sa valeur comptable, étant donné qu'elle représente le montant résiduel attribué aux détenteurs de contrats et aux bénéficiaires à la date de clôture.

La juste valeur des placements en actions est établie à partir des cours acheteurs. Pour les placements à court terme ainsi qu'en obligations, si des cours sur des marchés actifs ne sont pas disponibles, la juste valeur est établie au moyen de méthodes d'évaluation courantes, telles qu'un modèle basé sur l'actualisation des flux monétaires prévus ou d'autres techniques similaires. Ces méthodes tiennent compte des données actuelles observables sur le marché pour des instruments financiers ayant un profil de risque similaire et des modalités comparables. Les données importantes utilisées dans ces modèles comprennent, entre autres, les courbes de taux et les risques de crédit.

▪ Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Aux fins de la présentation de l'information financière, les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie (niveau 1, 2 ou 3) en fonction du niveau auquel les données d'entrée à l'égard des évaluations à la juste valeur sont observables et de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 – Évaluation fondée sur les cours (non rajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (par exemple, des prix observables sur le TSX) et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 – Évaluation fondée sur des données autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), par exemple: des évaluations matricielles, des courbes de taux et la comparaison à certains indices;
- Niveau 3 – Évaluation fondée sur une part importante de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables), par exemple: des évaluations de placements privés effectuées par des gestionnaires de placements.

La hiérarchie qui s'applique dans le cadre de la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché chaque fois que de telles données existent. Les justes valeurs sont classées dans le niveau 1 lorsque le titre se négocie sur un marché actif et qu'un cours publié est disponible. Si un instrument financier classé dans le niveau 1 cesse de se négocier sur un marché actif, il est transféré au niveau suivant, soit le niveau 2. Si l'évaluation de sa juste valeur requiert une utilisation significative de paramètres non observables sur le marché, il est alors reclassé directement au niveau 3.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière et sont classés selon la hiérarchie d'évaluation :

Au 31 décembre 2021	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	41 064	36 255	-	77 319
Obligations	-	876 014	-	876 014
Actions	179 346	-	-	179 346
	220 410	912 269	-	1 132 679

Au 31 décembre 2020	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements à court terme	31 970	52 341	-	84 311
Obligations	-	768 963	-	768 963
Actions	191 538	-	-	191 538
	223 508	821 304	-	1 044 812

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2.

Gestion des risques découlant des instruments financiers

En raison de ses activités, le Plan est exposé à divers risques associés aux instruments financiers, à savoir le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Le programme global de gestion des risques du Plan vise à maximiser les rendements obtenus sans exposer l'investissement des souscripteurs à un risque indu et réduire au minimum les effets défavorables potentiels sur sa performance financière. Les principaux risques financiers découlant des instruments financiers auxquels est exposé le Plan et les principales mesures prises pour les gérer sont les suivants :

▪ **Risque de crédit**

Le Plan est exposé au risque de crédit qui correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit auquel est exposé le Plan découle principalement de ses placements en titres de créance. Le Plan a établi des critères qualitatifs de sélection des investissements afin de limiter ce risque. Pour les placements relatifs à l'épargne des souscripteurs et à une partie des subventions gouvernementales reçues à compter du 20 avril 2012, le Plan sélectionne uniquement des titres du gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux, d'une municipalité, d'organismes comportant une garantie d'un gouvernement ou de sociétés considérés de qualité. Aux autres montants composant l'actif net attribuable aux contrats s'ajoute la possibilité d'investir dans des titres de corporations.

Certaines limites quantitatives ont également été établies afin de réduire le risque de crédit. Les titres de chaque emprunteur, à l'exception d'un gouvernement, sont limités à 10 % de la valeur marchande totale des titres à revenu fixe confiés au gestionnaire de placements. Une cote minimale de qualité BBB est exigée lors de l'achat.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2020, le Plan a investi dans des titres à revenu fixe qui ne sont pas en souffrance ni dépréciés et présentant les notations de crédit suivantes :

Notation de crédit	Pourcentage du total des titres de créance*	
	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	%	%
AAA	0,8	0,3
AA	71,1	65,9
A	16,4	26,3
BBB	11,7	7,5

*En excluant les placements à court terme

L'exposition maximale au risque de crédit pour le Plan correspond à la valeur comptable des instruments financiers présentés à l'état de la situation financière.

▪ **Risque de liquidité**

Ce risque se rapporte à la capacité du Plan d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers et, donc, d'effectuer des déboursés au fur et à mesure que ceux-ci sont requis. Le Plan est exposé quotidiennement à des remboursements d'épargne aux souscripteurs. Ces derniers sont en droit de demander le remboursement de leur épargne en tout temps. Toutefois, la majorité conservent leur investissement jusqu'à l'échéance du contrat. Le risque de liquidité est sensiblement réduit par le fait que l'épargne des souscripteurs est investie en totalité dans des titres à revenu fixe qui se transigent dans des marchés liquides. Le Plan effectue une gestion quotidienne attentive de sa trésorerie et s'assure de conserver un niveau de trésorerie permettant de répondre à ses besoins de liquidités.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2021 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, par contre, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créiteurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2022 ⁽¹⁾	4 139	2 228	1 212	202 575	210 154
2023				94 876	94 876
2024				99 459	99 459
2025				105 560	105 560
2026				98 100	98 100
2027				96 503	96 503
2028				101 449	101 449
2029				88 809	88 809
2030				79 245	79 245
2031				63 592	63 592
2032				50 060	50 060
2033				35 058	35 058
2034				20 183	20 183
2035				10 045	10 045
2036				4 901	4 901
2037				1 958	1 958
2038				410	410
	4 139	2 228	1 212	1 152 783	1 160 362

⁽¹⁾ Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2022.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers du Plan en date du 31 décembre 2020 en considérant que les souscripteurs réclament leur épargne à l'échéance de leur contrat. Le souscripteur a, par contre, la possibilité de la réclamer en tout temps en résiliant des unités ou une partie de celles-ci :

Échéance	Solde de règlement sur achat	Fournisseurs et autres créiteurs	IQEE à rembourser	Actif net attribuable aux contrats	Total
2021 ⁽¹⁾	19 890	1 625	1 135	150 443	173 093
2022				74 497	74 497
2023				84 834	84 834
2024				89 842	89 842
2025				95 607	95 607
2026				88 646	88 646
2027				87 389	87 389
2028				91 516	91 516
2029				79 406	79 406
2030				69 878	69 878
2031				54 965	54 965
2032				42 104	42 104
2033				28 098	28 098
2034				14 931	14 931
2035				6 393	6 393
2036				2 491	2 491
2037				440	440
	19 890	1 625	1 135	1 061 480	1 084 130

⁽¹⁾ Incluant les cohortes dont l'échéance était avant 2021.

▪ **Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix. La variation de certains paramètres des marchés financiers influence l'état de la situation financière du Plan et le résultat global. Le Plan tient compte de ces risques dans le choix de la répartition globale de ses actifs. Plus spécifiquement, il en atténue les effets par une diversification de son portefeuille de placements entre plusieurs marchés financiers (marchés monétaire, obligataire et boursier), différents produits dont les profils de risque varient (titres participatifs ou à revenu fixe) ainsi qu'entre les secteurs d'activités (gouvernemental, municipal, énergie, matériaux, communications, utilitaires, finance, consommation de produits, consommation de services, industries et technologie).

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

▪ **Risque de change**

Le risque de change représente le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Le Plan effectue des transactions libellées en devises étrangères et est donc exposé au risque de change lors de la vente et l'achat de placements en devises américaines et lorsque le Plan a des devises américaines dans son encaisse. Au 31 décembre 2021, le Plan avait 213,5 \$ en devise américaine (212,9 \$ au 31 décembre 2020) représentant 269,7 \$ dans la trésorerie (271,2 \$ au 31 décembre 2020). Le Plan avait également 47,2M \$ en actions en devise américaine (46,3M \$ au 31 décembre 2020) représentant 59,6M \$ dans les placements (58,9M \$ au 31 décembre 2020). Finalement, le Plan avait 81,1 \$ de dividendes à recevoir en devise américaine (82,4 \$ au 31 décembre 2020) représentant 102,5 \$ dans les dividendes à recevoir (105,0 \$ au 31 décembre 2020), des soldes de règlement sur vente à recevoir de 2,1M \$ en devise américaine (8,5M \$ au 31 décembre 2020) représentant 2,7M \$ dans les actifs (10,8M \$ au 31 décembre 2020) et des soldes de règlements sur achat de de 1,4M \$ en devise américaine (8,7M \$ au 31 décembre 2020) représentant 1,8M \$ dans les passifs (11,1M \$ au 31 décembre 2020).

▪ **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La variation des taux d'intérêt a une incidence directe sur la valeur des titres à échéance déterminée dans le portefeuille de placements. Ce risque est tempéré par une fourchette de durée pour la portion active du portefeuille obligataire, ainsi que par l'élaboration d'une durée cible en lien avec les perspectives économiques pour la partie passive du portefeuille obligataire. La répartition des échéances des obligations est régulièrement ajustée en fonction de l'anticipation du mouvement des taux d'intérêt, en respect des barèmes d'échéances prévues à la politique de placement du Plan. La durée cible est établie en fonction d'une analyse du contexte économique, des perspectives futures et du risque en fonction de la nature même du plan.

Au 31 décembre 2021, une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le marché, en supposant un mouvement parallèle de la courbe de rendement, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour conséquence de faire varier la juste valeur des obligations détenues dans le portefeuille de placements, le résultat net, le résultat global et l'actif net attribuable aux contrats du Plan d'environ 43,0M \$ (38,9M \$ au 31 décembre 2020). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important.

Les placements ayant un risque de taux d'intérêt se détaillent de la façon suivante :

	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	%	%
Échéant à moins d'un an	8,1	9,9
Échéant entre un an et cinq ans	43,8	42,6
Échéant après cinq ans	48,1	47,5

▪ **Risque de prix**

Le risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La volatilité des marchés boursiers influence principalement la valeur des actions détenues par le Plan. Il est à noter que cette exposition est toutefois répartie dans des secteurs d'activités variés et dans des titres canadiens et américains de grande capitalisation majoritairement, ce qui réduit ce risque. L'indice boursier de référence pour les actions est le S&P/TSX. Une variation de 10 % des indices boursiers, toutes les autres variables demeurant constantes, aurait pour incidence une variation de la juste valeur des actions détenues dans le portefeuille de placements, du résultat net, du résultat global et de l'actif net attribuable aux contrats d'environ 17,9M \$ au 31 décembre 2021 (19,2M \$ au 31 décembre 2020). En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart avec celle-ci pourrait être important. L'analyse de sensibilité sur la juste valeur des titres en obligations est décrite à la section traitant du risque de taux d'intérêt.

Notes complémentaires
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en milliers de \$ canadiens)

11. Instruments financiers (suite)

Gestion des risques découlant des instruments financiers (suite)

▪ **Risque de concentration**

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau qui suit résume le risque de concentration du Plan en rapport avec la valeur comptable totale des actions :

Segments de marché	31 décembre 2021	31 décembre 2020
	%	%
Énergie	3,4	4,1
Matériaux	9,3	7,5
Communications	2,6	2,8
Utilitaires	3,6	4,4
Finance	20,9	22,8
Consommation de produits	17,7	16,3
Consommation de services	10,0	10,1
Santé	4,3	5,0
Industries	14,3	13,5
Technologie	13,9	13,5

▪ **Compensation**

Le tableau suivant présente les instruments financiers qui ont fait l'objet d'une compensation dans les états financiers du Plan :

Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) à recevoir	31 décembre 2021	31 décembre 2020
Actif financier brut	2 305	2 323
Passif financier compensé	(185)	(214)
	2 120	2 109

Le Plan ne détient aucun autre instrument financier faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'un accord similaire.

Le Plan ne détient aucun actif en garantie de la SCEE à recevoir.

12. COVID-19

Depuis le premier trimestre du calendrier 2020, les marchés financiers mondiaux ont connu, et pourraient continuer à connaître, une volatilité importante résultant de la propagation d'un nouveau coronavirus connu sous le nom de COVID-19. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et budgétaires importantes destinées à stabiliser la situation économique. Tout cela peut avoir une incidence sur le rendement du Plan et le Plan continue de gérer ses actifs selon les politiques d'investissement et de risque qui ont été établis.

La durée et l'impact total de la pandémie du COVID-19 sont inconnus à l'heure actuelle, tout comme l'efficacité des interventions du gouvernement et de la banque centrale. Par conséquent, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces développements et leur impact sur les résultats financiers et l'état du Plan au cours des périodes futures.

13. Événements postérieurs

Fin de la commercialisation du Plan

Le 15 mars 2022, Kaleido Croissance et la Fondation ont annoncé le lancement de nouveaux plans de bourses d'études et la fin de la distribution du Plan. Plus précisément, cette communication indique que la nouvelle gamme de plans IDEO+ sera offerte à partir du 1^{er} mai 2022 tandis que la distribution du Plan cessera le 30 avril 2022. Kaleido Croissance et la Fondation continueront d'honorer les contrats déjà conclus jusqu'à l'échéance prévue, incluant le versement des cotisations prévues, et permettront l'ouverture de nouvelles conventions et l'ajout d'unités dans le Plan dans les conventions existantes jusqu'au 30 avril 2022.

Baisse du taux d'honoraires d'administration

Tel qu'annoncé le 15 mars 2022, le taux d'honoraires d'administration du Plan sera réduit à partir du 1^{er} mai 2022, passant de 1,35 % à 1,305 %.

Conventions de plans de bourses d'études (non audité)
au 31 décembre 2021
(en milliers de \$ canadiens)

Cohorte	Nombre d'unités au 31 décembre 2020	Nombre d'unités souscrites	Nombre d'unités résiliées ou échues	Nombre d'unités au 31 décembre 2021	Épargne des souscripteurs	Obligation de remboursement des frais de souscription à l'échéance	Compte PAE	SCEE et rendements cumulés sur la SCEE	IQEE et rendements cumulés sur l'IQEE
2022	47 785	170	(1 289)	46 666	106 696	6 165	30 568	44 214	14 932
2023	19 192	246	(86)	19 352	50 752	3 579	10 253	22 855	7 437
2024	23 491	298	(255)	23 534	53 978	4 182	8 947	24 358	7 994
2025	29 190	369	(306)	29 253	58 611	4 994	7 219	26 152	8 584
2026	33 521	526	(419)	33 628	55 747	5 505	3 551	25 108	8 189
2027	42 863	558	(611)	42 810	56 060	6 736	(134)	25 523	8 318
2028	51 660	769	(842)	51 587	59 773	7 798	(1 893)	26 996	8 775
2029	51 704	811	(955)	51 560	52 813	7 443	(2 837)	23 589	7 801
2030	53 302	969	(1 255)	53 016	47 249	7 293	(3 682)	21 241	7 144
2031	50 129	1 063	(1 198)	49 994	37 774	6 525	(4 029)	17 443	5 879
2032	46 931	1 245	(1 320)	46 856	29 358	5 795	(4 133)	14 273	4 767
2033	40 899	1 339	(1 516)	40 722	20 084	4 747	(3 820)	10 598	3 449
2034	31 711	1 125	(1 370)	31 466	10 869	3 443	(3 073)	6 857	2 087
2035	22 343	1 562	(946)	22 959	5 056	2 290	(2 272)	3 835	1 136
2036	16 878	2 205	(916)	18 167	2 150	1 543	(1 564)	2 157	615
2037	9 241	5 263	(543)	13 961	684	814	(824)	1 016	268
2038	-	7 754	(208)	7 546	122	202	(201)	225	62
	570 840	26 272	(14 035)	583 077	647 776	79 054	32 076	296 440	97 437

Paiements d'aide aux études (non audité)
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en \$ canadiens)

Au 31 décembre 2021	(1)(2)	Année de qualification (5)	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2021	3 298,180	387	1 276 396
		2020	3 252,943	387	1 258 889
		2019	1 695,862	387	656 299
		2018	612,059	387	236 867
		2017	343,873	387	133 079
		2016	127,962	387	49 521
		2015	31,553	387	12 211
		2014	42,376	387	16 400
		2013	12,207	387	4 724
		2012	6,909	387	2 674
		2011	3,280	387	1 269
		2010	1,499	387	580
		2009	-	387	-
Prime de ristourne (3)			4 946,551	85	420 457
Subventions et leurs revenus versés					11 437 920
Autres rendements versés (4)					76 337
					15 583 623

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1^{er} juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1^{er} juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1^{er} juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Paiements d'aide aux études (non audité)
pour les exercices terminés les 31 décembre 2021 et 2020
(en \$ canadiens)

Au 31 décembre 2020	(1)(2)	Année de qualification (5)	Unités	PAE par unité entière	Total
				\$	\$
		2020	2 278,320	390	888 545
		2019	1 938,200	390	755 898
		2018	855,097	390	333 488
		2017	314,655	390	122 716
		2016	168,704	390	65 795
		2015	60,763	390	23 697
		2014	21,034	390	8 203
		2013	9,978	390	3 892
		2012	2,930	390	1 143
		2011	1,250	390	488
		2010	0,917	390	358
		2009	2,133	390	832
		2008	-	390	
		Prime de ristourne (3)	2 968,799	88	261 254
		Subventions et leurs revenus versés			6 343 155
		Autres rendements versés (4)			82 662
					8 892 126

(1) Les montants de PAE par unité entière n'incluent pas les subventions gouvernementales ni les revenus cumulés sur celles-ci.

(2) Les montants unitaires de PAE sont établis au 1^{er} juillet de chaque année.

(3) La prime de ristourne d'assurance est payable uniquement pour les unités souscrites avant le 8 décembre 2009 pour lesquelles le souscripteur a contribué à l'assurance vie et invalidité obligatoire. Avant 2014, elle était incluse dans le montant unitaire de PAE, puisque les bénéficiaires des cohortes admissibles y avaient droit.

(4) Les autres rendements versés sont les rendements reçus d'un autre promoteur et les rendements accumulés sur l'épargne après l'échéance.

(5) Depuis le 1^{er} juillet 2014, un gel des 2e et 3e PAE est effectué. Cela signifie que, lorsqu'un bénéficiaire se qualifie pour un premier PAE, il recevra les montants unitaires de 2e et 3e PAE calculés pour cette année de qualification, peu importe le moment où il en fera la demande. Avant le 1^{er} juillet 2014, tout bénéficiaire qualifié pour un 2e ou 3e PAE recevait le montant unitaire en vigueur au moment de sa demande.

Kaleido Croissance inc.

Placeur et gestionnaire des plans de bourses d'études
promus par la Fondation Kaleido

1035, avenue Wilfrid-Pelletier, bureau 500
Québec QC G1W 0C5

Téléphone : 1 877 410-7333
Télécopieur : 418 651-8030
Courriel : info@kaleido.ca

